

ÉLECTIONS AUX C. A. P. A. DIRECTEURS DE CIO ET CONSEILLERS D'ORIENTATION-PSYCHOLOGUES

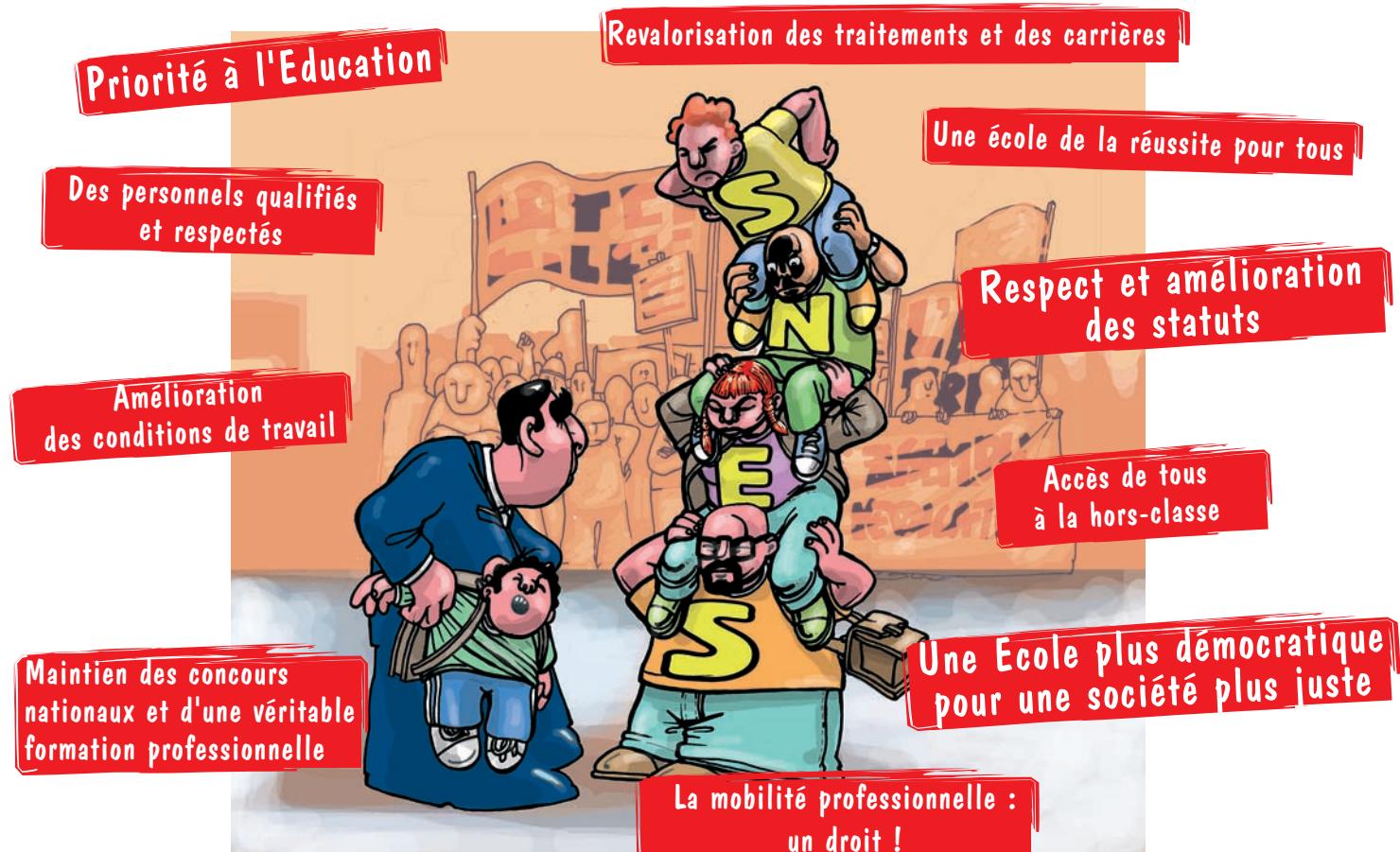


Tous ensemble pour se faire entendre

Outil de défense des personnels et de la profession, le paritarisme garantit l'égalité de traitement de tous face à l'administration. Pour nos syndicats, sa pérennité et son amélioration sont indissociables des combats que nous menons pour le développement du service public d'éducation laïque et gratuit. Ensemble, nous nous opposons au projet éducatif réactionnaire du gouvernement basé sur la ségrégation et l'exclusion, comme nous refusons le démantèlement de la Fonction publique, la casse des statuts et les choix budgétaires qui sacrifient les salaires et les emplois.

Ensemble, nous portons l'exigence de personnels qualifiés et reconnus pour donner un nouvel élan à la démocratisation de l'enseignement secondaire comme de l'enseignement supérieur.

Les syndicats de la FSU présentent à vos suffrages des candidats conscients des enjeux et déterminés à faire vivre une conception exigeante de l'Ecole et du métier. Forts de leur expérience professionnelle et d'élus, ils seront les représentants de tous les personnels.



En votant pour nos candidats, vous renforcez le poids d'un syndicalisme revendicatif, d'action et de proposition qui compte dans les débats publics, qui pèse sur les décisions ; vous renforcez la première fédération de la Fonction publique d'Etat, de l'éducation, de la recherche et de la culture, la FSU.

ÉLECTIONS AUX C.A.P.A.

AVEC LA F.S.U. la force d'une fédération unitaire

Vous avez fait de la FSU la première fédération de l'Education nationale et de la Fonction publique d'Etat. Avec ses syndicats nationaux, elle est au cœur des métiers, au plus près des préoccupations des personnels. Elle joue un rôle majeur dans leur mobilisation (lois Fillon, CPE, projets Robien ...), comme au sein du mouvement social pour défendre les services publics, la protection sociale et les libertés.

**Le mardi 2 décembre,
votez et faites voter pour les listes des syndicats de la F.S.U.**

Directeurs de CIO et Conseillers d'Orientation-Psychologues

Ni décentralisation, ni transfert aux établissements, mais plus de Conseillers d'Orientation Psychologues, dans plus de C.I.O., pour une école démocratique

Le service public d'orientation subit des attaques répétées visant à remettre en cause son existence même et celle de notre profession, à dégrader notre statut et nos conditions de travail.

Le rôle des élus « commissaires paritaires » dans ce contexte est donc plus que jamais essentiel, non seulement pour défendre chaque situation individuelle, mais également pour réaffirmer notre conception du métier, sa spécificité et les conditions nécessaires à son plein exercice.

Des élus vigilants et proches des collègues

Parce qu'ils sont de véritables professionnels présents sur le terrain, les commissaires paritaires du SNES partagent les préoccupations et les inquiétudes de l'ensemble de la profession :

- réduction des recrutements et des budgets de fonctionnement
 - menace réelle d'extinction du corps
 - remplacements non assurés en cours d'année dans l'académie de Lille
 - conditions de travail désastreuses dans les CIO d'Etat
 - éclatement et tentatives de transfert des missions vers d'autres personnels du second degré
 - concurrence toujours plus forte du privé au détriment des familles et des élèves.
- Dans la dernière période, l'administration n'a cessé de transgresser ses propres circulaires dans les opérations de mutation (à Lille, refus de tenir un groupe de travail paritaire pour l'affectation des TZR, d'avancement ou de promotion). Les élus du SNES ont immédiatement réagi, en exigeant le respect des garanties statutaires, la transparence et l'équité, tout comme ils réagissent au niveau national face aux projets de démantèlement des services par le Ministère.

Non aux fermetures de CIO

Depuis 2003, le Ministère cherche à transférer les CIO aux régions sous prétexte d'orientation tout au long de la vie. Refusant les impératifs d'une orientation réduite à l'adaptation à l'emploi, le SNES défend le rôle des CIO comme le service public de proximité pour l'information, l'aide à l'élaboration des projets scolaires et professionnels, la prévention des sorties sans qualification, fondé sur la gratuité, l'objectivité et le respect de la personne. Il milite pour un ancrage des CIO dans l'Education nationale et pour des modes de financement garantissant l'indépendance vis à vis des pouvoirs locaux, permettant des équipements et des moyens de fonctionnement dignes d'un service public de qualité.

Une force de proposition dynamique pour le métier

Le SNES développe une conception de l'orientation qui s'appuie sur la construction des projets d'avenir pour éléver le niveau d'aspiration, mobiliser les élèves pour leurs études, et combattre les déterminismes. C'est pourquoi il porte l'exigence d'un rôle reconnu et étendu pour les Cpsy et les DCIO, convaincu que la spécificité de psychologue est un atout dans la contribution à la réussite, la prévention des décrochages et la construction de parcours ambitieux et qualifiants pour tous. Le SNES revendique l'établissement d'un plan pluriannuel de recrutement afin d'aboutir en 5 ans à un taux de prise en charge n'excédant pas 1000 élèves du second degré.

L'exigence d'une qualification reconnue à son juste niveau et d'une carrière revalorisée

Alors que le Ministère prévoit d'élèver le niveau de recrutement des enseignants au Master, le SNES exige qu'il prenne en compte le niveau actuel du DECOP dans la revalorisation indispensable de la profession.

Le SNES demande pour tous les conseillers, l'intégration des actuels indices des DCIO (correspondant à la hors classe des certifiés) dans une progression de carrière raccourcie à 11 échelons, un régime indemnitaire équivalent à celui des certifiés, une nouvelle échelle équivalente à celle des agrégés pour les DCIO et la revalorisation des indemnités.

Voter pour les élus du SNES, c'est choisir des élus convaincus de l'utilité sociale de notre métier qu'il faut faire connaître et renforcer.

Qui élisez-vous le 2 décembre ?

Des « commissaires paritaires », vos délégué-e-s dans les commissions administratives paritaires académiques [CAPA]. Des collègues qui, comme vous, exercent leur métier et sont engagé-e-s dans une activité militante soucieuse d'allier défense individuelle et collective et défense du service public. Des élue-e-s qui vous défendent sur la base de principes clairs, fondés sur la solidarité et la justice.

Durant 3 ans, les « élue-e-s du personnel » siègeront dans les CAPA, pour suivre les opérations de gestion [notation, promotions, congés, affectations] et les procédures disciplinaires.

Vos élue-e-s SNES ont une conception exigeante de leur rôle : informer et conseiller les personnels, faire respecter les règles et peser pour que l'administration ne fasse pas prévaloir ses seuls intérêts. Les commissaires paritaires font donc un minutieux travail de vérification puis d'intervention fondé sur les éléments fournis par les collègues.

Ce travail est effectué avec rigueur, car il en va aussi de l'intérêt du service public, qui perdrait beaucoup à laisser rognner les acquis des personnels. Quand nous défendons des cas individuels, nous faisons ainsi respecter l'ensemble de la profession.

Le résultat des élections professionnelles détermine aussi la composition des instances départementales et académiques où sont débattues les questions de carte scolaire, de création ou de suppression de postes, de formation continue ...

Aux élections de 2005, nous avons obtenu grâce à vos suffrages, 29 des 48 sièges de l'académie.

Au moment où ce gouvernement attaque violemment l'école publique et ses personnels, voter pour les syndicats de la FSU, c'est se donner les moyens de défendre efficacement notre conception de l'éducation.

C'est de votre vote que vos élue-e-s tiennent leur force et leur efficacité.

Attention : ceci n'est pas un bulletin de vote. Pour voter, utiliser le bulletin avec la liste des candidats sans rature ni ajout ni photocopie !

